

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	68 (1939)
Heft:	2
Rubrik:	Les jardins d'écoliers à Zurich

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

village, dans la cité, et considérer si l'on se conforme bien à l'orientation donnée, s'il n'y aurait pas quelque chose à faire pour le bien commun, s'il ne manque pas une pierre à l'édifice ? Le maître agira discrètement, sans doute, avec tout le tact que comporte la circonstance ; mais, peu à peu, son influence s'affirmera, et il aura rendu à toute une population, à toute une génération aussi, le plus rare et le plus fécond des services.

L'école ouverte à tous, l'école audacieuse même, qu'on nous permette le terme, parce qu'il évoque à notre avis l'une des poutres maîtresses du système d'éducation indispensable à la vie trépidante et changeante de ce temps : tel doit être le mot d'ordre et tel est le but à rechercher.

Il y aura d'autres Centres d'études et toutes les phases d'une existence normale et bien remplie y passeront, tour à tour. Une œuvre aussi méritoire et aussi complète resterait-elle sans lendemain, par la seule faute d'un manque d'initiative et de courage ? Cela ne saurait être et ce n'est pas trop demander que de prétendre à mieux. Nous reviendrons, un jour, sur ce thème, qui nous plaît particulièrement parce qu'il épouse les contours d'un siècle tourmenté, dont l'histoire graverà le souvenir, et parce qu'il ouvre les plus riches horizons à qui veut prendre la peine de s'élever un peu pour voir auprès de lui et au loin comment se forge et comment on forge demain.

ANDRÉ PAULI,
instituteur, Bulle.

Les jardins d'écoliers à Zurich

La revue *Pro Juventute* a publié dans son numéro d'octobre (10) un article très intéressant, signé G. Simmler, sur les jardins d'écoliers à Zurich. Nous en reproduisons ici les points les plus importants.

En 1910, parut à Zurich, une brochure intitulée : *Das Gässchenelend und die Winkelwirtschaften* due au pasteur G. Bosshart, qui attirait l'attention sur la nécessité d'épargner aux enfants des quartiers pauvres le manque de soleil et les dangers matériels et moraux de la rue ; l'auteur conseillait la création de jardins d'écoliers pour occuper et récréer sainement les enfants.

En 1911, fut fondée la Société pour les jardins d'écoliers. Le Comité exposa ses idées et ses plans au cours d'une soirée des parents et sollicita l'aide et la collaboration de tous. Un premier essai put être fait sur le terrain d'un ancien cimetière que l'administration des immeubles de la ville de Zurich avait mis à la disposition de la Société.

Les deux premières années furent surtout des années d'essai quant à l'organisation technique de l'entreprise, mais la troisième année déjà, l'œuvre fonctionnait avec plein succès, grâce au dévouement et à l'esprit d'initiative des membres chargés de mettre le plan à l'exécution.

Les jardins d'écoliers sont organisés de la manière suivante : chaque enfant reçoit un carré de terrain qui lui est confié à lui seul, et dans lequel il cultivera des légumes et des fleurs sous la direction de maîtres compétents. La grandeur du lot de terre attribué à chacun varie avec les possibilités de la Société. De 10 m² la première année, elle atteignit 20 m² plus tard. Un travail assez important est donc parfois exigé des écoliers ; ils se rendent compte ainsi que la nourriture quotidienne demande beaucoup de peine... et que les légumes ne tombent pas du ciel tout prêts sur la table familiale. Les jardins ne sont ni des écoles de jardiniers, ni des jardins d'école, mais des jardins de travail. Après les premières

difficultés d'adaptation, les jeunes cultivateurs se familiarisent du reste rapidement avec la terre et la nature et sont vite convaincus de la nécessité de surveiller sans cesse leurs plantations. En même temps, ils fortifient leurs corps par un exercice sain et naturel, en plein air.

Au début de la création des jardins, un essai d'indépendance complète des élèves fut tenté ; les enfants étaient laissés libres de travailler quand ils le voulaient et de cultiver ce qui leur plaisait dans leurs plates-bandes ; mais des expériences défavorables provoquèrent une restriction de cette liberté. Actuellement, un groupe de 20 élèves est confié à un dirigeant, chaque groupe a deux soirs de service obligatoire et les jardins sont identiques, sauf les massifs de fleurs. On veille cependant à ce que les enfants n'aient pas l'impression d'être « à l'école » pendant leurs loisirs, ce qui leur enlèverait immanquablement tout désir de participer aux jardins.

En 1914, la Société des jardins d'écoliers reçut d'un bienfaiteur de la jeunesse le Charlottengarten, qui est resté jusqu'à présent le seul terrain qu'elle possède à titre de propriétaire.

Au printemps 1915, le nombre des jardinets répartis dans les divers quartiers de Zurich était de 248 ; les écoliers se divisaient en 158 garçons et 90 fillettes.

Dans l'un des rapports annuels, le dirigeant des jardins souligne les observations intéressantes qui peuvent être faites au cours du travail sur la manière de réagir des élèves en face de leur tâche. En général, les enfants ont beaucoup d'intérêt pour le jardinage et surveillent avec sollicitude le développement de leurs cultures. Les anciens écoliers gardent du reste un vivant et agréable souvenir de ces heures de travail et visitent souvent les jardins, de même que les parents et les frères et sœurs.

Le rapport des jardins est très différent suivant les terrains et les années. Cependant, même là où la terre est peu fertile, le produit d'une plate-bande n'a jamais été au-dessous de 10-20 fr., somme qui dépasse largement la taxe minimum de 6 fr. payée par les écoliers.

Le but principal n'est du reste pas le profit purement matériel, mais l'éducation des enfants. Les jeunes jardiniers apprennent que rien ne se fait sans effort, qu'il faut savoir attendre aussi pour récolter ce que l'on a semé ; ils apprécient mieux le travail de leurs parents et acquièrent de l'intérêt pour les travaux agricoles. C'est donc en un certain sens de l'éducation nationale que la Société a entreprise et il faut souhaiter qu'elle soit soutenue et encouragée. La création de jardins plus nombreux encore, surtout dans les quartiers très populaires, est à désirer. Le plus rationnel serait que la Société possède elle-même les jardins, soit qu'ils lui soient donnés par la ville ou par des particuliers. Souvent, des terrains dont elle peut disposer, mais qui ne lui appartiennent pas en fait, lui sont repris, en vue de constructions, etc. ; d'autres fois, elle ne doit les abandonner que momentanément, mais tout le travail de préparation du sol est à recommencer. Toutes ces instabilités entravent nécessairement le rendement et la prospérité des jardins.

Le coût d'un jardinier d'élève est de 20-23 fr. Chaque enfant paie un minimum de 6 fr. (en 1925, 8 fr. ; en 1937, 7 fr. 29). Les 15 fr. sont payés par la Société elle-même. Les produits du jardin sont la propriété de l'élève.

La situation financière de la Société des jardins d'écoliers était parfois difficile. Depuis 1920, *Pro Juventute* soutient cette œuvre sur la quête effectuée en décembre. D'autre part, la Société des jardins d'écoliers a été reconnue très utile par plusieurs associations. En 1925, elle participa à la IX^{me} Exposition

suissé d'agriculture et de jardinage à Berne, en exposant dans la section particulière de l' « Assistance à la jeunesse agricole », organisée par *Pro Juventute*.

Il est à souhaiter que le mouvement des jardins d'écoliers qui s'est développé à Zurich avec beaucoup de succès, soit repris dans d'autres villes encore, surtout dans les grandes villes industrielles et très peuplées. Le travail du jardin est excellent pour les enfants et les adolescents en même temps qu'il est un gain matériel aussi, puisque les produits de leurs plates-bandes leur appartiennent. Enfin, il faut souligner l'effet éducatif et moral — qui est le vrai but de l'Œuvre — qui en résulte, en développant chez l'enfant le goût de l'effort constant, du travail patient, l'habileté manuelle, et à la joie aux choses de la terre et de la nature, ce qui est à apprécier en notre siècle de surmécanisation.

À ma chère « Richenza »

et à toutes les institutrices qui voient avec plaisir le développement de notre chère Société, ainsi qu'à celles qui ne la connaissent pas encore.

Quel réconfort et quelle joie de lire votre lettre me relatant la belle après-midi du 17 novembre ! Il me semblait vivre dans cette atmosphère enthousiaste que crée la vue de tant d'institutrices, unies par le même idéal et se retrouvant ensemble, malgré la distance, pour entendre les précieux encouragements de notre évêque. Je les voyais ensuite repartir vers leurs petits villages, le cœur plein d'ardeur, la volonté plus forte et plus décidée de se donner tout entières à leur mission. Et je me disais en moi-même : Qu'en serait-il si nous n'étions pas groupées par les liens de notre Société ? De quel bienfait serions-nous privées, isolées chacune dans notre village, sans grand soutien moral ? Nous nous trouverions, ma chère Richenza, sans notre vibrante assemblée générale, sans nos intimes réunions mensuelles, sans ces amitiés solides que tisse chacune de nos rencontres. Nous serions-nous connues ? aurais-je vécu tant de belles après-midi de jeudi, alors que, toute nouvelle institutrice, transplantée dans un hameau perché près des bois, j'avais bien quelque peine à prendre racine dans le sol où le bon Dieu m'avait placée. Nous ne voulons pas nous arrêter à ces suppositions, car la vie aurait été trop triste, trop monotone ; nous voulons chanter, au contraire, la joie de vivre, la joie d'aimer, la joie de nous rendre utiles.

C'est avec reconnaissance que je pense à ce que j'ai reçu lors de nos réunions. Vous souvenez-vous, ma chère Richenza, du temps déjà lointain où nous faisions nos débuts dans l'enseignement ? Avec plaisir nous nous donnions rendez-vous pour tel jeudi. Ensemble, nous gravissions la côte, nous rejoignions d'autres institutrices, quelques maîtresses d'ouvrage. Comme nous nous sentions en famille quand, entrant dans la salle d'école qui nous servait de lieu de réunion, nous étions accueillies par le bon sourire et les bras tendus de notre chère présidente, M^{me} Marie Overney. Elle nous connaissait toutes, s'inquiétait de notre bien-être matériel, de notre classe, de nos soucis pédagogiques. Nous lui expliquions nos embarras, nos difficultés d'institutrices toutes neuves et elle puisait dans son cœur et dans sa longue expérience les mots qui nous encourageaient et qui nous éclairaient. Quand M^{me} Overney n'était pas là, nous éprouvions le vide causé par son absence, comme lorsqu'à la maison manque la chaude affection de la maman qui unit si étroitement chaque membre de la famille.

Chère M^{me} Overney, laissez-moi vous dire, au nom de toutes vos anciennes élèves et de vos amies les institutrices, la reconnaissance profonde que votre